

## Ethique et cultures religieuses – Fiche pour l'enseignant

### Tourisme et développement durable

#### Remarques didactiques variante brève **Phase 1**

L'élève découvre quelques droits humains fondamentaux à travers le visionnage du film « *Bouly le campeur* » tiré du CD « *Droits&Libertés* ». L'enseignant invite les élèves à noter sur une feuille les droits humains mentionnés dans la séquence vidéo. Attention à ne pas distribuer la fiche 1 de l'élève « *Les droits humains* » avant la projection, car le numéro des articles de la DUDH s'affiche à l'écran. Ensuite l'élève, à partir des notes prises durant le visionnement du film, surligne les droits humains illustrés dans le film directement sur la fiche 1 « *Les droits humains* ». L'enseignant fait une mise en commun au moyen du corrigé « *Les droits humains de Bouly le campeur* ».

#### **Phase 2**

L'enseignant rapporte brièvement le fait que les droits humains ne sont pas respectés dans tous les pays, y compris dans les quatre pays à visiter (Tunisie, France, Allemagne et Suisse : cf. <http://thereport.amnesty.org/fra>). Ensuite, l'élève construit une réflexion personnelle sur la problématique éthique « faut-il boycotter une destination touristique ? » au moyen des questions proposées sur la fiche 2 « *Faut-il boycotter une destination touristique* ».

#### **Phase 3**

Sur la base de la fiche 4 l'élève prend connaissance des trois images proposées. L'élève ressort de ces images les messages de comportements suggérés : *le regard sur l'étranger et le pays visité* (image de Monsieur Xéno qui fait du tourisme) – *les clichés culturels ?* (image d'Astérix en Corse) – *les modes de vie* (image de Barbie et Fulla). Une mise en commun est réalisée par l'enseignant qui peut utiliser la charte éthique sur la fiche 5 « *Les gestes éthiques du touriste* ». Cette charte de comportements à adopter pour un tourisme éthique est distribuée à l'élève.

#### Remarques didactiques variante longue **Phase 1 introduction**

L'enseignant rappelle brièvement les quatre destinations de voyage à choix (Djerba, Corse, Berlin et Davos). Il inscrit au tableau la question « *selon toi, qu'est-ce qui t'empêcherait de partir en touriste dans un pays et ceux-ci en particulier ?* ». L'enseignant dispose d'un support comme exemple « *Introduction module "pour un tourisme éthique"* ». Il fait trier ensuite les réponses des élèves en deux catégories : les critères objectifs et les critères subjectifs.

#### **Phase 2**

L'élève découvre quelques droits humains fondamentaux à travers le visionnage du film « *Bouly le campeur* » tiré du CD « *Droits&Libertés* ». L'enseignant invite les élèves à noter sur une feuille les droits humains mentionnés dans la séquence vidéo. Attention à ne pas distribuer la fiche 1 de l'élève « *Les droits humains* » avant la projection, car le numéro des articles de la DUDH s'affiche à l'écran. Ensuite l'élève, à partir des notes prises durant le visionnement du film, surligne les droits humains illustrés dans le film directement sur la fiche 1 « *Les droits humains* ». L'enseignant fait une mise en commun au moyen du corrigé « *Les droits humains de Bouly le campeur* ».

#### **Phase 3**

A partir du rapport d'Amnesty international disponible sur le site <http://thereport.amnesty.org/fra> l'élève prend connaissance de la réalité des droits humains dans les quatre pays à visiter (Tunisie, France, Allemagne et Suisse). Avec l'aide des articles de la DUDH « *Les droits humains* » l'élève note les manquements aux droits humains reprochés à l'un de ces quatre Etats. Ensuite, l'élève construit une réflexion personnelle sur la problématique éthique « faut-il boycotter une destination touristique ? » au moyen des questions proposées sur

la fiche 3 de l'élève « *Faut-il boycotter une destination touristique* ». L'enseignant fait une mise en commun.

**Phase 4**

Sur la base de la fiche 4 l'élève prend connaissance des trois images proposées. L'élève ressort de ces images les messages de comportements suggérés : *le regard sur l'étranger et le pays visité* (image de Monsieur Xéno qui fait du tourisme) – *les clichés culturels ?* (image d'Astérix en Corse) – *les modes de vie* (image de Barbie et Fulla). Une mise en commun est réalisée par l'enseignant qui peut utiliser la charte éthique sur la fiche 5 « *Les gestes éthiques du touriste* ». Cette charte de comportements à adopter pour un tourisme éthique est distribuée à l'élève

**Renseignements complémentaires**

Ce module d'ECR est construit sur deux approches complémentaires ; dans un premier temps un regard éthique est porté sur les quatre destinations touristiques (Tunisie, France, Allemagne et Suisse) avec la question de la gestion des droits humains par ces Etats concernés ; ensuite, un comportement éthique à acquérir par l'élève est proposé.

**Durée du module**

1h de 50' pour la variante brève - 2h de 50' pour la variante longue.

**Savoirs acquis**

- constater que les droits humains ne sont pas une évidence vécue dans les quatre pays à visiter (Tunisie, Allemagne, France et Suisse).
- se positionner sur le bien-fondé d'effectuer un voyage dans une destination touristique où les droits humains ne sont pas respectés.
- énumérer quelques principes éthiques de comportement à appliquer en voyage.

**Liens avec le DD**

Dimensions santé/sociale, spatiale

- le respect des droits humains s'applique à chaque pays
- le respect de la diversité des cultures, des modes de vie, des mentalités
- au vu de ce que j'ai découvert dans ce module, où vais-je passer mes vacances ?

## Auteurs

|                                     |                                          |
|-------------------------------------|------------------------------------------|
| Auteur                              | B. Chobaz, benoit.chobaz@fr.educanet2.ch |
| Mandant                             | DICS                                     |
| Expertise scientifique              | FED                                      |
| Expertise pédagogique               | FED                                      |
| Date de la dernière<br>modification | 20 avril 2009                            |
| Copyright                           | Friportal, Fribourg 2008                 |

